



Les habitants des Prairies et de la Colombie-Britannique sont plus susceptibles de travailler à la retraite que ceux du reste du pays

Le Rapport 2024 de Fidelity sur la retraite révèle qu'avoir un plan écrit, conserver ses placements et faire appel à un conseiller en placements peut aider les Canadiens à atteindre leurs objectifs de retraite

TORONTO, le 30 avril 2024 – Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) a publié aujourd'hui le [Rapport 2024 de Fidelity sur la retraite](#), qui présente aux conseillers en placements et aux investisseurs les dernières tendances en matière de retraite et explique comment mieux se préparer et vivre confortablement à la retraite.

« Il est possible de réaliser ses rêves de retraite en se dotant d'un plan solide », affirme Peter Bowen, vice-président, Recherche sur la retraite et la fiscalité chez Fidelity.

« Malgré l'incertitude économique, faire appel à un conseiller en placements, élaborer un plan financier écrit et le respecter et, surtout, conserver ses placements, peut aider les Canadiens à s'offrir la retraite désirée. Le rapport de cette année fait ressortir la valeur ajoutée par le fait d'intégrer la planification de dépenses supplémentaires pour soutenir ses proches à son plan financier. »



Rapport 2024 sur la retraite

- ⇒ Les conditions économiques difficiles et la hausse du coût de la vie incitent les Canadiens et les Canadiennes à modifier leurs plans de retraite.
- ⇒ **59 % des retraités** déclarent aider leurs enfants adultes qui ne sont plus aux études à couvrir des dépenses courantes ainsi que des frais plus importants, comme l'achat d'une maison, un mariage ou l'épargne-études de leurs petits-enfants.
- ⇒ **88 % des préretraités** munis d'un plan financier écrit se sentent financièrement préparés à la retraite, contre seulement **56 % de ceux qui n'en ont pas**.

© 2024 Fidelity Investments Canada s.r.l. Tous droits réservés.
Fidelity Investments ou une marque déposée de Fidelity Investments Canada s.r.l.



Principaux thèmes et conclusions :

Les conditions économiques difficiles et la hausse du coût de la vie incitent les Canadiens à modifier leurs plans de retraite.

- 82 % des retraités constatent que l'inflation a un effet négatif sur leur situation financière à la retraite.

- 43 % des préretraités affirment que l'augmentation du coût de la vie retarde le moment où ils pensent prendre leur retraite.
- 59 % des retraités déclarent aider leurs enfants majeurs qui ne sont plus aux études à payer des dépenses courantes ainsi que des dépenses importantes comme l'achat d'une maison ou les frais liés à un mariage, et contribuent même à l'épargne-études de leurs petits-enfants.
- **Pourquoi est-ce important?** Les conditions économiques ont clairement une incidence sur les plans de retraite, ce qui met en avant l'importance de faire appel à un conseiller en placements pour composer avec cette conjoncture, et planifier les dépenses nouvelles et imprévues.

Dans ce contexte, la planification aide à rester résilient et optimiste à l'égard de la retraite

- 88 % des préretraités dotés d'un plan financier écrit se sentent financièrement prêts pour la retraite, par rapport à 56 % de ceux qui n'en ont pas.
- Pourtant, seulement 27 % des Canadiens ont un plan financier écrit, et parmi ceux qui en ont un, 85 % ont travaillé avec un conseiller en placements pour le créer.
- **Pourquoi est-ce important?** Si la trajectoire de l'économie reste incertaine, les Canadiens peuvent néanmoins prendre des mesures financières, comme l'établissement d'un plan financier écrit, qui contribueront grandement à leur assurer une retraite confortable.

Il est essentiel de conserver ses placements pour se sentir mieux préparé.

- La hausse de l'inflation et le ralentissement de la croissance économique peuvent faire en sorte que les gens se sentent moins confiants quant à leur épargne-retraite et décident de vendre leurs placements, ce qui pourrait nuire à leur sécurité financière à long terme.
- 81 % des retraités qui détiennent des fonds communs de placement indiquent que leur épargne-retraite demeure inchangée ou augmente pendant que leurs besoins de revenu de retraite sont satisfaits, par rapport à 59 % de ceux qui ne détiennent pas de fonds communs de placement.
- **Pourquoi est-ce important?** Ceux qui ont conservé leurs placements sont plus susceptibles de voir leur épargne-retraite augmenter.

Perspectives régionales et axées sur le genre :

- Les Québécois sont plus susceptibles d'avoir un plan financier écrit qui traite spécifiquement de leur retraite par rapport au reste du Canada (34 % vs 26 % en moyenne).
- Les habitants des Prairies (50 %) et ceux de la Colombie-Britannique (49 %) sont plus susceptibles de travailler à la retraite que les résidents du reste du Canada (41 % en moyenne).

- Un plan financier écrit peut contribuer considérablement à l'amélioration des attentes en matière de retraite : 87 % des femmes qui ont un plan financier se disent optimistes quant à leur retraite (vs 60 % des femmes qui n'ont pas de plan).

Apprenez-en plus :

Pour ceux qui désirent en savoir plus sur l'évolution des tendances concernant la retraite et obtenir des conseils pour s'y préparer, les experts en retraite et en fiscalité Peter Bowen et Michelle Munro partageront leurs conclusions tirées du rapport de cette année sur les diverses plateformes de Fidelity. À surveiller :

- webémission DialoguesFidelity avec Peter Bowen et Michelle Munro et épisode de baladodiffusion à suivre
- articles publiés sur les médias sociaux de Fidelity Canada et sur [fidelity.ca](https://www.fidelity.ca).

Les journalistes et les recherchistes peuvent communiquer avec Fidelity pour obtenir de l'information plus détaillée sur les conclusions tirées du rapport.

À propos de l'édition 2024 du Rapport de Fidelity sur la retraite

Le rapport annuel de Fidelity sur la retraite, qui en est à sa dix-neuvième édition, porte sur la façon dont les préretraités et retraités au Canada envisagent leur retraite. Son objectif : partager tendances et analyses sur le sujet complexe de la planification de la retraite et aider les professionnels de la finance et la population canadienne à mieux se préparer à la retraite. Le sondage a été effectué entre le 9 et le 23 janvier 2024. Au total, 2 000 Canadiens ont été sondés (49 % d'hommes, 51 % de femmes), l'âge médian se situant à 62 ans. Un échantillon disproportionné de préretraités et de retraités a été sondé pour permettre une analyse par région et par sexe. Les résultats ont ensuite été pondérés pour refléter la répartition proportionnelle nationale des personnes âgées de 45 ans et plus. Les résultats totaux de l'échantillon sont précis à plus ou moins 2,31 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Le premier sondage de Fidelity sur la retraite a été mené en 2005. Depuis, chaque année, Fidelity analyse les attitudes et les comportements des préretraités et des retraités au Canada.

Pour en savoir plus sur le Rapport 2024 de Fidelity sur la retraite, veuillez consulter le site [fidelity.ca/retraite](https://www.fidelity.ca/retraite).

À propos de Fidelity Investments Canada s.r.i.

Chez Fidelity, notre mission consiste à aider les investisseurs canadiens à se bâtir un meilleur avenir et à rester à l'avant-garde. Nous offrons aux investisseurs et aux institutions une gamme de portefeuilles de placement innovants et fiables pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers et personnels.

Au service d'une société privée, nos employés et nos ressources mondiales sont déterminés à agir pour le bien des investisseurs et assurer leur réussite à long terme. Nous gérons un actif de 235 milliards de dollars pour nos clients (au 18 avril 2024), y compris des particuliers, des conseillers en placement, des régimes de retraite, des fonds de dotation, des fondations.

Fidelity est fière d'offrir aux investisseurs un éventail complet de fonds communs de placement, de FNB et de fonds négociés en bourse en actions canadiennes, étrangères et mondiales, de solutions axées sur le revenu, de stratégies de répartition de l'actif, de portefeuilles gérés, de produits d'investissement durable et de fonds communs de placement non traditionnels, ainsi qu'un programme destiné aux clients fortunés. Les Fonds Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution axés sur les services-conseils tels que les planificateurs financiers, les courtiers en placements, les banques et les sociétés d'assurance.

Ces renseignements sont de nature générale et ne doivent pas être interprétés comme des recommandations ou des conseils d'ordre fiscal. La situation de chacun est unique et doit être soigneusement examinée par des conseillers juridiques et fiscaux.

Tout placement effectué dans un fonds commun de placement et un FNB ou par l'intermédiaire d'un service de répartition de l'actif peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Chris Pepper
Vice-président, Affaires de la société
Fidelity Investments Canada s.r.i.
Tél. : 416 307-5388
Cell. : 416 795-7762
Courriel : chris.pepper@fidelity.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux @FidelityCanada.



www.fidelity.ca

Écoutez les DialoguesFidelity sur [Apple](#) ou [Spotify](#).